

Prémices à l'installation de l'horlogerie fine, ou horlogerie en petit, à la Vallée de Joux

Rémy Rochat
Les Charbonnières

Juin 2018

39

Bulletin SSC n° 85

Si l'histoire de la petite horlogerie à la Vallée de Joux a retenu nombre d'historiens et se trouve relativement bien connue, mis à part ce qui concerne le XVIII^e siècle qui laisse de larges zones d'ombre, par contre, pour ce qui a trait à la grosse horlogerie, c'est pratiquement le vide abyssal, le sujet, pour être sans aucun doute plus limité, ayant été boudé par la recherche.

Nous tentons ci-dessous une approche qui n'aura que le mérite de donner un peu plus de consistance à cette facette très particulière de notre industrie horlogère locale.

Reprenons au début

Quelques-unes des villes principales du Pays de Vaud, notamment Nyon, Rolle et Moudon, virent chez elles l'introduction de l'horlogerie sous l'impulsion de professionnels de Genève. Bientôt, en 1723, LL.EE. leur accordèrent le droit de former une maîtrise «*dans l'intention qu'elle servirait de règle pour tout le canton, et qu'il s'établirait des corps de maîtrise dans chaque baillage où il y aurait le nombre de huit maîtres horlogers*»¹.

L'apprentissage, selon ces règles, devait durer cinq ans, après quoi, pour obtenir le titre de maître horloger, il faudrait encore travailler trois ans comme compagnon tout en produisant dans ce même laps de temps un chef-d'œuvre qui serait visé par la maîtrise, celle-ci déterminant alors si le postulant méritait d'être maître horloger.

Le Juge Nicole, qui donne ces précisions², estime que de telles contraintes n'encouragèrent pas les jeunes de la Vallée à se lancer dans un tel apprentissage, et que par conséquent l'introduction de l'horlogerie allait en être retardée. Sachant que c'est en 1740 déjà qu'il se trouva un jeune homme nommé Samuel-Olivier Meylan du Chenit pour s'affranchir de ces difficultés et partir à Rolle pour faire son

apprentissage d'horloger, on peut douter de la justesse d'un tel raisonnement. Simplement qu'une industrie naissait au bord du Léman, et que de manière toute naturelle, elle devait mettre quelques années avant d'intéresser les gens du Jura.

Samuel-Olivier Meylan allait devenir le premier horloger «en petit» de la Vallée de Joux. On raconte que malgré sa bonne volonté rien ne fut facile pour lui³. Il fut suivi deux ans plus tard par un autre jeune homme qui alla apprendre cette profession dans le Comté de Neuchâtel, et par un troisième qui dirigea ses pas du côté de Genève.

Ces Combiens⁴ revinrent ensuite au pays où ils formèrent leur propre maîtrise en 1749. On sait la suite, le développement formidable de cette branche de l'industrie, qui allait conduire une part importante de la population de la Vallée à la pratiquer. Ainsi peut-on découvrir qu'en 1799, au Chenit, sur 497 citoyens actifs, 127 étaient occupés dans l'horlogerie, soit plus du quart. Pour d'autres industries «en atelier» citons 37 lapidaires (7.4 %), 14 couteliers (2.8 %), 2 armuriers, 1 fondeur de cloches, 3 forgerons et 1 serrurier. A titre de curiosité signalons tout de même la profession alors fort

¹ Archives de la Ville de Lausanne, fonds Chavannes, D 432, orthographe retouchée.

² JACQUES-DAVID NICOLE, *Notice historique*, Lausanne, 1840, p. 97 et suivantes.

³ Voir à cet égard l'ouvrage *Entre tradition et modernité: trois familles de la commune du Chenit face aux mutations de l'économie combière au XVIII^e siècle*, mémoire de licence présenté par DANIKA BOVAY, Université de Lausanne, 1998.

⁴ Habitants de la Vallée de Joux.

répandue de fruitier, avec 45 professionnels de ce type, soit le 9 %, ainsi que 26 tonneliers et 13 charpentiers⁵.

L'horlogerie amena donc dans la Vallée de Joux, dès le milieu du XVIII^e siècle, une occupation destinée à permettre à une partie importante de la population de rester au pays à défaut d'en faire la gloire et la richesse immédiates.

Il faut comprendre cependant que si nos premiers horlogers sont devenus légion en important des techniques de la fabrication de la montre, sur place ils avaient été précédés par d'autres professionnels qui pratiquaient déjà la grosse horlogerie. De même, dès la fin des années vingt de ce même XVIII^e siècle, d'aucuns s'étaient formés à l'art de la lapidairerie qui sera plus tard, quant au nombre des artisans employés dans ce secteur, et cela pendant quelques décennies, à jeu égal avec l'horlogerie.

La situation industrielle à la Vallée de Joux, avant l'introduction de l'horlogerie, a été évoquée en premier en 1714 par Jean-Jacques Abraham Ruchat :

On peut bien juger que cette vallée étant fort élevée, & dans le sein des montagnes, le terroir n'y peut pas être fort fertile. Il n'y vient aucun fruit, & l'on n'y peut semer que de l'orge et de l'avoine. Mais le lac fournit du poisson en abondance. On est dans la montagne, qui donne abondamment du pâturage, & les habitants suppléent au reste par leur industrie, car ils sont fort industrieux & fort actifs. Et en général on remarque que les gens des montagnes sont plus actifs et industrieux, & par là plus à leur aise, que ceux du plat pays qui semblent avoir plus d'avantage⁶.

On fait certainement référence ici au travail qui s'accomplissait dans les innombrables petites forges, celles-ci installées en nombre dans chacun de nos villages et où nos braves s'étaient fait la main pendant deux siècles au moins, ce qui allait les amener à ne pas être empruntés quand il s'agirait bientôt de passer à la grosse horlogerie, puis, peu après, à la petite⁷.

Mais le texte le plus révélateur de cette situation industrielle du début du XVIII^e siècle, reste celui de Gabriel Seigneux de Correvon, qui, lors d'un séjour à la Vallée de Joux en 1736, avait pu faire les constatations suivantes :

Le voisin de la maison où je logeais, était un homme d'environ 35 ans, qui avait été soldat aux

gardes. Ce fut le premier avec qui le hasard me donna lieu de m'entretenir. Je m'informais de lui s'il n'y avait point de barbier dans le village. Aussitôt il s'offrit de me raser et m'alla chercher une trousse de beaux et bons rasoirs. Je lui demandai d'où il les avait, il me dit qu'ils étaient de sa façon et qu'il faisait toutes sortes d'ouvrages de coutellerie. Je m'en servis et j'en fus très satisfait. Il me mena dans une espèce de laboratoire; j'y vis en entrant deux fusils, et il se trouva qu'ils étaient aussi de sa main. Le voilà donc encore armurier. Quelques moments après, je demandai l'heure, et il m'adressa une petite pendule qu'il avait faite⁸. Je découvris tout cela par hasard, sans qu'il parut, ni ostentation, ni empressement de sa part à se produire. Son adresse naturelle, aidée de quelques mois d'apprentissage à Paris pendant qu'il était soldat, et comme à moments perdus, l'avait rendu ce qu'il était⁹.

Le même voyageur se rendit ensuite chez l'un des cinq lapidaires qui travaillaient alors dans la commune du Chenit, le premier en fait qui avait lancé cette industrie à la Vallée, le dénommé Joseph Guignard. Il y vit la manière dont cet artisan et sa sœur travaillaient les pierres. Et c'est là qu'il apprit :

... qu'il y avait encore un horloger, des artisans et des marchands de diverses sortes, tous du village, et qui pourvoient entr'eux la communauté de toutes les choses nécessaires qu'on n'a guère accoutumé de trouver que dans les villes. Il me parut que chacun voulait avoir une profession qui les occupât utilement, dans les temps où il ne se fait rien à la campagne. Leur facilité à s'instruire de tout est admirable¹⁰.

On peut comprendre par ces deux extraits, qu'il y avait des horlogers à la Vallée avant que Samuel-Olivier Meylan et deux de ses concitoyens n'aillent faire des apprentissages à l'extérieur. Mais il s'agit-là de grosse horlogerie et non d'horlogerie « en menu ». Un écrit résume globalement la situation générale de l'industrie dans la région en 1749 :

⁵ ACChenit, AC10, rôle ou tableau nominatif des citoyens de la commune du Chenit pour 1799.

⁶ *Les Délices de la Suisse, une des principales républiques de l'Europe*, par le Sr. GOTTLIEB KYPSER de Münster, tome second, A Leide, chez Pierre Vander Aa, MDCCXIV (1714). Attribué en d'autres lieux à Abraham Ruchat. Chapitre Romainmôtier – Val du Lac de Joux, p. 229-335.

⁷ Sur l'histoire des petites forges à la Vallée, consulter : P.-L. PELET, *Fer-charbon-acier dans le Pays de Vaud, Du mineur à l'horloger*, Lausanne, 1983.

⁸ Ce fait nous interpelle. Car il semblerait que notre voyageur se soit arrêté au village même du Sentier, dit alors Devant-la-Côte, et la branche des Golay horloger que nous aurons à décrire plus bas habitait Derrière-la-Côte. Il y aurait donc eu plusieurs industriels de ce type au Chenit à la même époque.

⁹ SEIGNEUX DE CORREVON, « Voyage fait à la fin de Juillet 1736 dans les Montagnes Occidentales du Païs de Vaud », *Le Mercure suisse*, Neuchâtel, 1737, p. 45-46. Paul-Louis Pelet dans son ouvrage, *Fer, charbon acier dans le Pays de Vaud, Du mineur à l'horloger*, Lausanne, 1983, p. 247, précise sans preuve aucune qu'il s'agit-là de Joseph Aubert « Des Molards ». Comme l'on fait état de plusieurs maisons, et qu'il n'y en a qu'une seule aux Mollards, on peut penser que l'on est resté au niveau du village du Brassus et qu'il ne s'agit donc pas du prénommé.

¹⁰ Op. cit., p. 47.

Cette année est des plus dure, aucun ancien ne se souvient pas d'avoir eu une saison aussi dérangée, ayant neigé tout le long du mois de juin et fait de grosses gelées, ce qui a fait souffrir le bétail par les montagnes terriblement après, étant dans la neige et manquant d'herbe, cause de la cherté de toutes choses. On espère pourtant faire que par la grâce de Dieu on fera une belle récolte dans le plat pays. Le froment s'est vendu jusqu'à 9 livres le quintal, mesure de Morges et les autres graines à proportion. Le vin se vend ici 4 batz le pot. La profession d'horloger en petit volume fut établie en l'an 1748 par le Sr. Samuel Olivier Meylan, fait par la bénédiction de Dieu des progrès considérables, au point qu'il y en a déjà une vingtaine qui en travaillent aujourd'hui. Celle de lapidaire, qui a été introduite dès une vingtaine d'années en ça par les sieurs Joseph et Benjamin Guignard, est très florissante et d'une très grande ressource; il y en a actuellement 150 ouvriers de l'un et de l'autre sexe. Nous prions Dieu qu'il lui plaise de bénir nos descendants et de leur donner la crainte de son grand nom jusqu'à la postérité la plus reculée.

Fait ce 11 juillet 1749 par moi soussigné âgé de 72 ans et quelques mois¹¹.

La population devient donc dès cette époque vraiment industrielle, travaillant à domicile pour des patrons dont les comptoirs livrent directement à la clientèle toujours située à l'extérieur de la Vallée, essentiellement à Genève. Mais retrouvons la grosse horlogerie qui, au contraire de la lapidairerie et de la petite horlogerie, deux branches de notre industrie qui ont eu tous les honneurs de l'histoire, n'est quasiment jamais évoquée, et remontons dans le temps. Le secrétaire du Conseil de la commune du Lieu, peu après l'incendie de 1691 qui avait ravagé les archives, pouvait noter dans le registre en cours et d'après une pièce en circulation sauvée des flammes :

Il s'est trouvé par les comptes d'honn. Pierre Guignard Gouverneur que lors de laditte Gouvernance Lon à Bapty & construit Lorrolloge du Lieu Lan 1675 Le cinquième mars¹².

S'ensuit donc ceux qui ont contribuez en leur partucullier sans attoucher à ce que la Commune à fait et fourny en General premièrement...¹³

Suivent les noms de tous les généreux donateurs qui sont essentiellement du village du Lieu¹⁴, avec néanmoins quelques apports des autres hameaux, sauf de celui des Charbonnières qui en cette occasion fait bande à part, trop éloigné du chef-lieu et de la future horloge pour avoir intérêt à son installation.

A la fin de la liste le secrétaire a rajouté :

Le sus escript billiet à esté ycy mis pour Mémoire à la postérité fait et copié sur l'original en présence d'une bonne partie des Sieurs Douze ainsi fait et copié par moy Joseph Nicoulaz secrétaire du Conseil dud.Lieu.

La souscription rapporta 199 florins. On ignore la part de la commune, donc on ne saura pas le coût total de l'horloge.

Notons ici qu'elle fut installée dans le clocher de la petite église qui était au cœur du village, et non dans celui de la grande qui était trop éloignée pour que l'on puisse y lire l'heure à un cadran quelconque.

Cette pendule passa par les flammes lors de l'incendie de 1691¹⁵. Dans les écrits de l'époque, elle est tantôt dite toute fracassée, tantôt dite simplement «gastée». On sait qu'elle sera réparée malgré ce triste état et qu'elle pourra reprendre ses bons et loyaux services jusqu'au début du XIX^e siècle où elle fut vendue au poids de la ferraille à un industriel du fer de Vallorbe.

On graissait le mouvement avec de l'huile d'olive. Un tel lubrifiant provoquait de gros dépôts et créait régulièrement des difficultés dans la marche de la pendule. Les grands nettoyages voyaient le démontage complet de la dite, la cuisson des divers éléments et le remontage final.

Le professeur Piguet a attribué d'office la construction de ce mouvement à Pierre Guignard du Charroux, hameau situé en dessus du Lieu. D'autres ont suivi. Or on n'a aucune preuve réelle du fait. On sait simplement que la pendule a été construite sous la gouvernance de cet homme. Mais comme les Guignard du Charroux étaient d'habiles forgerons, on peut imaginer que ce sont réellement eux qui ont construit ce premier garde-temps. Pour preuve éventuelle le fait qu'«*Abram Guignard du Charroux*», descendant probable de Pierre ou de l'un de ses frères, ait raccommo-
dé l'horloge et refait une roue en 1696¹⁶.

¹¹ No 41, du 12.10.1955, article paru dans le cadre d'une série de quatre intitulée «Vieux papiers» et proposée par J.-E. Lecoultré de la Golisse. Il s'agit en fait de la transcription d'un billet que l'on avait enfermé dans le pommeau du clocher de l'église du Sentier sitôt après que celui-ci fut rétabli après un violent orage. Dans ce billet on parle déjà du temple de 1612, de celui de 1726. On y donne les noms des artisans ayant réparé le pommeau en 1749, des gouverneurs, des conseillers, etc.

¹² On doit reconnaître que cette phrase ne donne pas le nom du constructeur et que ce «Lon à Bapty & construit», reste très vague, d'où notre incertitude à retrouver les vrais constructeurs de ce mouvement.

¹³ Archives commune du Lieu, A1, p. 13.

¹⁴ La commune était alors composée de cinq hameaux : Le Lieu (chef-lieu), Combenoire, Fontaine-aux-Allemands, Le Séchey, Les Charbonnières.

¹⁵ Incendie resté local mais détruisant en grande partie l'église du centre du village, et surtout anéantissant les archives de la commune.

¹⁶ Comptes N1 de la commune du Lieu.

Des Guignard qui vont longtemps poursuivre l'entretien de ce mouvement qui serait donc apparemment le premier de ce type que la Vallée ait possédé, et qui plus est, fabriqué presque sans aucun doute par l'un de ses habitants.

Il est néanmoins probable que le constructeur responsable de cette « merveille » soit allé chercher exemple dans l'une ou l'autre des églises de notre canton où marchaient déjà des pendules de ce genre, à Lausanne, Morges ou ailleurs. On imagine sans peine le voyage de cet homme passant le Mollendruz, descendant en plaine et rejoignant le lieu de ses investigations pour y prendre des notes et y effectuer des croquis. On n'étonnera personne en précisant qu'aucun de ces éventuels documents n'a pu parvenir jusqu'à nous !

Une seconde pendule d'église sera installée dans la tour du village de l'Abbaye à la fin de ce même XVII^e siècle. Celle-ci sera toutefois construite par un horloger de Lausanne dont on ne sait pas le nom, et non pas par un artisan de la région.

Revenons maintenant à Correvon qui nous avait indiqué plus haut que dans la proximité de la maison où il logeait, se trouvait un horloger.

Qui pouvait-il être ? Les documents que nous possédons permettent-ils de le savoir, où faut-il laisser à perpétuité dans l'ombre ce particulier dont les connaissances techniques lui permettaient de confectionner des mouvements de moyenne horlogerie, soit des pendules d'appartement ?

Une pendule figurant à l'Espace Horloger du Sentier, est attribuée aux frères Moïse et Isaac Golay. On la date de 1720. Pour nous elle serait de quelques années plus tard, vu qu'à l'époque Isaac Golay n'avait que 17 ans¹⁷.

Moyse Golay se signale de manière assurée, sans titre professionnel toutefois, en 1722, alors que la commune du

Lieu le demande pour jeter un coup d'œil à sa pendule. Dans ce même type d'inspection, on trouve trois ans plus tôt, en 1719, le dénommé Jacques Le Coultre, preuve qu'il y avait plusieurs personnes au Chenit à ce moment-là capables d'analyser un mouvement de grosse horlogerie. On ignore si réellement il y eut intervention de ces deux professionnels sur cette pendule tandis que l'on parle de « la maladie de l'horloge ».



Fig. 1 : Cadran en laiton, affichage une aiguille, indication demie et quarts. Mouvement à échappement à ancre à recul, barillets tambours en bois, pendule en chaîne d'arpenteur avec toupie. Collection ETVJ, photo Espace horloger de la Vallée de Joux.

Ce même Moyse Golay sera aussi mandaté vers la même époque par la commune de l'Abbaye pour voir son mouvement.

C'est alors que l'on envisage de construire une horloge pour l'église du Sentier :

Du 27^e 7bre 1736.

...

On a aussi mis en délibération si on fera un orloge ou non pour régler les heures du service divin, pour sonner le midi et les 8 heures et être servi aux passants et à ceux qui sont dans l'obligation de voyager de nuit.

La pluralité de voix l'a emporté pour faire le dit orloge¹⁸.

¹⁷ Profitons ici de retrouver la famille des Golay constructeurs de grosse horlogerie. AUGUSTE PIGUET, dans « Vieux métiers », *Le Pèlerin*, 1999, p. 042, la situe à Derrière-la-Côte. La pendule du Musée d'horlogerie de Genève offre de découvrir le nom de: Moyse Golay du Chenit, 1693. Or nous savons que cette date correspond à celle de la naissance du dit (tous renseignements généalogiques tirés de: ACV, Eb 126/13 (photocopies), RMS 22006.3 (Microfilm) et des informations généalogiques tirées de l'état-civil de l'un de nos correspondants). Nous avons donc ainsi: Moïse Golay du Chenit I, né vers 1650 environ, décédé avant 1727. Deux fils: Moïse Golay, né en 1691, communiqué en 1709, décédé le 17 décembre 1766, et Isaac Golay, né en 1703, communiqué à Pentecôte 1722, décédé le 28 novembre 1748. Isaac, marié à Louise Golay le 14 février 1729, n'aurait eu qu'une seule fille, Anne-Marie, née en 1731. Quant à Moïse Golay, deuxième du nom, marié le 28 avril 1721 à Marie Meylan, fille sur sieur Joseph Meylan assesseur consistorial, il aurait eu six enfants, soit: Anne Judith (1721), Suzanne (1723), Joseph (1726), Louise (1728), David (1730) et Abram Isaac (1733). C'est ce dernier qui collaborera bientôt avec son père, et même le remplacera.

Notons encore ce que l'on peut lire sur un extrait de l'un des registres d'état civil du Chenit: David Moïse Golay, fils de Joseph du Sieur Moïse Golay, maîtres horlogers et de Susanne Marie Golay sa femme, baptisé le 9 juin 1754. A eu pour parrains...

¹⁸ ACChenit, A1.



Fig. 2: Intérieur du mouvement pré-décrit. Collection ETVJ, photo Espace horloger de la Vallée de Joux.

On écrivait orloge de telle manière et surtout le nom était toujours mis au masculin. D'autre part on se pose aujourd'hui la question de savoir en quoi une horloge qui restait dans le noir la nuit, pouvait servir aux voyageurs qui se déplaçaient à ces heures-là, et ils ne devaient pas être bien nombreux !

Le Juge Nicole témoigne de cette belle réalisation :

L'horloge fut faite et posée, en l'année 1737, par les frères Moïse et Isaac Golay, ce qui causa quelque changement à la disposition du clocher: on fit des planchers au-dessus et au-dessous des cloches qui furent réhaussées; tout cela coûta à la commune environ douze-cents florins¹⁹.

Selon les comptes de la commune²⁰ le mouvement fabriqué par les frères Golay n'aurait en réalité coûté que 685 florins. Les frais annexes, pour les travaux qui n'étaient pas du ressort des constructeurs, ainsi que pour la fourniture éventuelle des cadrans qui ne furent peut-être pas fabri-



Fig. 3: Limaçon, seul vestige de l'horloge des frères Golay de 1737 disparue dans l'incendie de l'église du Sentier du 23 mars 1898.

qués par nos « horlogers », se montèrent quant à eux à une centaine de florins.

Nous voilà donc avec la certitude qu'à ce moment-là de notre histoire de la grosse horlogerie, deux frères Golay, Moïse et Isaac, étaient actifs dans cette branche.

Une pendule d'appartement du même constructeur est conservée au Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève, dans un cabinet de « luxe » dont on ne connaît ni la date de fabrication ni l'origine.

Elle est désignée comme suit :

No d'inventaire AD 2825. Mouvement à poids. Échappement à verge. Sonnerie des heures uniquement. Hauteur 28 cm, largeur 17 cm sur une profondeur de 13 cm. Elle est signée Moïse Golay du Chenit, 1693. Toutefois cette date concerne celle de la naissance du constructeur et non pas celle de la réalisation que l'on peut placer entre 1720 et 1740.

Quelques années après la construction de la pendule de l'église du Sentier, en 1743, les frères Moïse et Isaac Golay du Chenit fabriquent encore un mouvement de ce type pour l'église de Commugny.

On prend conscience, à voir cette magnifique mécanique, à quel stade d'ingéniosité et de perfection technique étaient déjà arrivés ces artisans avant même l'introduction de la petite horlogerie.

Il est évident que ces maîtres, tout comme apparemment les Guignard du Charoux pas loin de trois quarts de siècle auparavant, ne partaient pas de zéro et qu'ils s'étaient rendus dans les églises du canton où existaient de tels mouvements, ou même sur place, à l'église du Lieu ou dans la tour de l'Abbaye. Néanmoins pour tous ceux-là, revenus à la maison avec de brèves notes ou croquis, ou même ayant tout enregistré dans leur tête, la tâche devait s'avérer ardue

¹⁹ Recueil historique sur la Vallée de Joux, 1740, p. 414.

²⁰ ACChenit, FA3.

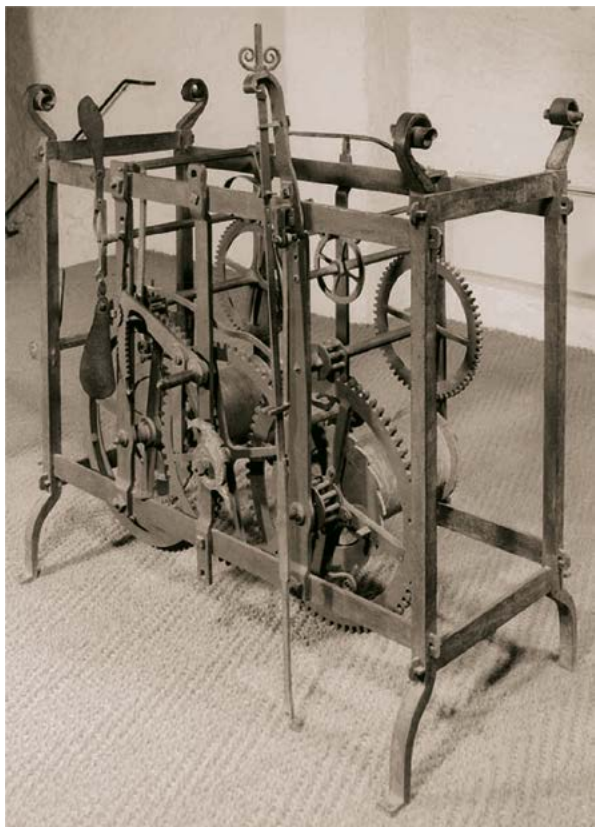


Fig. 4: Horloge de Communy aujourd'hui au Musée du Vieux Coppet. Avec son autorisation.

pour recréer de tels mécanismes, voire même de les adapter ou de les améliorer en fonction de leur lieu d'installation et des caractéristiques que l'on exigeait d'eux.

Si, forgerons depuis des siècles, il ne devait pas leur être trop difficile de préparer le châssis de ces grosses horloges, par contre, pour les rouages, ce dut être une autre paire de manches, et c'est là précisément que se révèle le mieux leur génie mécanique. Les achetaient-ils en France où la grosse horlogerie était vivace, ce ne serait pas impossible.

Nous retrouvons l'un des deux frères au travail en février 1746, alors qu'à cet instant de notre histoire Olivier Meylan n'a toujours pas construit son chef-d'œuvre. Isaac Golay horloger a reçu une commande de Benjamin Golay, futur secrétaire de la commune :

Du 24. Le Sr. Isaac Golay, horloger, s'est engagé de nous faire un horloge entre ci et le mois de may prochain, à heures, minutes et réveille matin. Les 1/2 heures sur un timbre différent de celui des heures. Il se remontera tous les huit jours. Il fera tous les assortiments du cabinet et de la caisse, le tout pour le prix payable après l'ouvrage reçu à contentement de 95 fl.

Livré d'arhe et à compte, 10 fl.²¹

²¹ *Livre de mémoire ou journal pour moi Benjamin Golay, au Chenit, 1745. ACV, fonds P Aug. Piguet, D 76.*

On a tout lieu de croire que la construction de cette pendule fut menée à son terme.

La même année 1746 Moïse et Isaac Golay du Chenit construisent une horloge pour l'église de Gingins. Ce mouvement a été payé par Louis Lautard à cette date pour accéder à la bourgeoisie de cette commune. Il a fonctionné jusqu'au début du XX^e siècle et est aujourd'hui conservé à la maison de commune. Le cadran de 1746, où l'heure était indiquée par une main, a été remplacé en 1870.



Fig. 5: Horloge de l'église de Gingins. Il n'était pas utile d'argenter les parties métalliques, ce qui reste un non sens pour un professionnel de la restauration. Rédaction des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, photo Rémy Gindroz, 2014.

Le même Moïse Golay seul se signale encore par la réalisation d'un châssis d'horloge d'église sans qu'il n'y ait malheureusement aucun mouvement en rapport. Cette pièce est visible à l'Espace horloger. On peut lire sur l'une des barres supérieures : *Fay par moy Moÿse Golay Chenit 1749*.



Le mouvement a-t-il réellement été construit, fut-il recyclé après usage ? Telles sont les épineuses questions que pose ce châssis et que l'on ne saurait résoudre présentement. Quoiqu'il en soit il est peu probable que cette pendule, si elle a existé, ait fonctionné à la Vallée. L'église du Sentier, la seule du Chenit, était déjà pourvue, l'église des Bioux n'avait pas de pendule, celle de l'Abbaye est de 1758, fabriquée par un franc-comtois, celle du Pont est de 1759, aussi livrée par un franc-comtois, celle de la chapelle des Charbonnières est du début du XIX^e siècle, fabriquée par un constructeur d'horloges de Gollion, est enfin, on l'a vu, celle du Lieu est de 1675.

L'histoire de la grosse horlogerie, si elle n'a guère retenu l'attention des historiens de la région, a cependant été évoquée de manière intéressante par Marcel Piguët, auteur du premier ouvrage comtois entièrement dédié à notre industrie principale. Il écrit :

Il est actuellement impossible, même pour un horloger, de se rendre bien compte des conditions dans lesquelles les premiers artisans ont travaillé. L'industrie horlogère a généralement succédé chez nous aux industries du fer ; les outils de forgeron, de coutelier, de serrurier, permirent les premiers essais dans ce domaine. Les seuls témoins que nous possédions de ce temps éloigné, quelques rares horloges à poids, laissent deviner au premier examen quels étaient les moyens tout primitifs employés dans leur fabrication.

Ces horloges à poids, dont quelques-unes marchent encore, sont construites sur le même plan que celles qui sont fabriquées actuellement. La cage, faite de fer en barre allongé et plié au marteau ; elle contient deux corps de rouages, celui d'heures et celui de sonnerie. Ce dernier mécanisme fut inventé à Londres par Barlow, en 1676, et bientôt appliqué aux montres, qui devinrent les montres-horloges ou grandes sonneries à quarts, très répandues dans le siècle suivant.

Les pignons des horloges à poids sont à lanterne ; deux disques percés sur leur bord d'un nombre égal de trous et chassés parallèlement sur un axe, reçoivent les tiges de métal qui, passant dans deux trous opposés, forment autant d'ailerons que chaque disque porte de trous. Les roues de fer forgé sont divisées et taillées à la main, souvent formées de deux pièces, le moyeu et les bras indépendants du cercle denté. Celles faites de laiton, les grandes du moins, sont en général taillées par des moyens perfectionnés ; elles étaient sans doute achetées en France, où cette industrie florissait.

Par contre, les roues et pignons de minuterie, celles d'échappement, les verges à palettes, ainsi que le détail de la fabrication, cadrans d'étain, aiguilles, timbres et ornements, sont faits ou fondus par l'artisan lui-même.

Parmi les fabricants d'horloges de cette époque, citons les frères Moïse et Isaac Golay qui construisirent entre autres l'horloge de la tour du temple du Sentier en 1737²², et plusieurs membres de la famille Golay, au Bas du Chenit, parents de Timothée Golay, dont il est fait mention plus loin et auxquels il succéda

dans leur fabrication. Un mot prononcé par l'un d'eux ne laisse aucun doute sur leurs relations avec les contrées industrielles dont Morez est le centre. Jean-Daniel Golay disait : nous allons apprendre l'horlogerie à Belle-Fontaine. Cette horlogerie était celle des horloges à poids proprement dite, qui les préparait néanmoins à la fabrication de la montre à roue de rencontre, laquelle n'est qu'une réduction de celles-là et qu'ils furent les premiers à fabriquer.²³

Mais les Golay, dont bien naturellement l'on ne pourra jamais découvrir toutes les réalisations, avec une partie importante qui a pu disparaître au fil du temps, père ou fils, allaient poursuivre leurs fabrications. On signale ainsi un mouvement créé par Joseph Golay au Chenit. Il est amusant de constater que souvent nos constructeurs, alors qu'ils posent leur nom, précisent qu'ils sont du Chenit, peut-être afin de ne pas être confondus avec d'autres Golay habitant dans l'une des deux autres communes voisines de la Vallée, Le Lieu et l'Abbaye !

Ce mouvement a les caractéristiques suivantes :

Horloge du genre comtoise. Réalisée en 1756 par Joseph Golay du Chenit (gravé sur le fronton). L'indication du cadran, « David Aubert du Chenit », est probablement celle du destinataire.

Force motrice avec poids. Échappement à roue de rencontre. Pendule avec lentille et tige articulée. Suspension à ressort

Sonnerie sur une cloche et un gong.

Cette pendule a subi plusieurs interventions.

Ce Joseph Golay du Chenit est fils de notre « horloger » Moïse Golay. Il est né en 1726. Il a donc 30 ans quand qu'il réalise ce magnifique mouvement qui honore de belle manière le savoir-faire incomparable de la famille.

Sept ans plus tard, en 1763, Moïse Golay et son fils Abram Isaac, né en 1733, réalisent une pendule pour l'église de Luins.

Une visite des lieux en décembre 2017 ne nous a malheureusement pas permis de retrouver la trace de ce mouvement qui figurait pourtant encore dans les combles de l'église en 2010²⁴.

Les mêmes et la même année 1763, ont aussi construit l'horloge de l'église de Bursins au sujet de laquelle nous n'avons pas de précisions à apporter.

²² A l'époque où Marcel Piguët a écrit son texte, cette pendule existait encore dans le clocher de l'église du Sentier. Elle devait malheureusement disparaître dans le sinistre qui détruisit ce bâtiment le 23 mars 1898.

²³ MARCEL PIGUËT, *Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux*, Le Sentier, 1895, p. 16-18.

²⁴ L'enquête pour retrouver le dit mouvement suit son cours.



Fig. 6 : Collection Espace horloger de la Vallée de Joux.



Fig. 7 : Mouvement de la pendule Joseph Golay de 1756. Collection Espace horloger de la Vallée de Joux, photo de l'auteur.

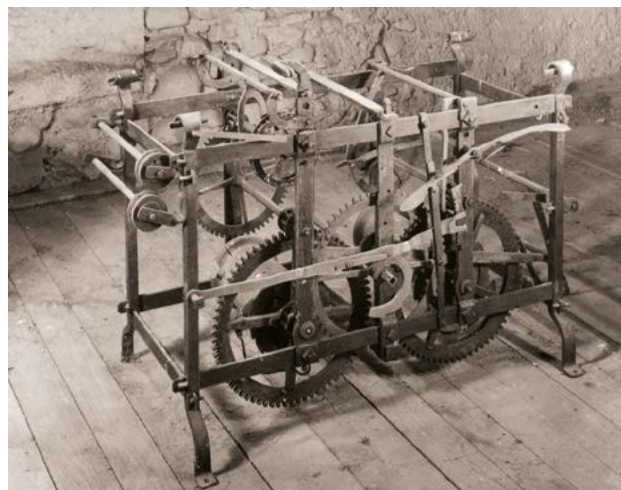


Fig. 8 : Horloge du clocher de l'église de Luins (mécanisme déposé dans les combles, env. 50 x 110 cm, haut. 75 cm). Inscription «FAIT PAR MOYSE ET ABRAM ISAAC GOLAY, AU CHENIT, 1763». Etat en 2010²⁴. Rédaction des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, photo Claude Bornand, 2010.

Chose étonnante, l'un des deux horlogers cités ci-dessus, Abraham-Isaac Golay, a encore construit une horloge neuve pour Perroy en 1763 :

*ABRAHAM-ISAAC GOLAY, de la Combe du Lieu, livre en 1763 une horloge neuve...*²⁶

Cet extrait n'est qu'une note du Conseil de Perroy du 9 avril 1763. On ne parlait probablement pas encore de Combières à l'époque, mais d'habitants de la Combe du Lieu, qui n'est en fait que la Vallée de Joux, avec ses trois communes, celles du Chenit où vivent nos constructeurs de pendules, celle de l'Abbaye et celle du Lieu.

Que nos Golay aient fabriqué 3 pendules d'église la même année, si tous les mouvements précités ont réellement été exécutés, prouve une activité très intense dans le domaine, avec sans aucun doute plusieurs personnes à la forge, véritable petite usine !

On perd dès lors la trace de Moyse Golay, bien qu'un article, par erreur le signale encore en 1773 :

En 1932, alors que j'avais été envoyé par une maison française avec mission de réviser les horloges des clochers d'Echandens et de Préverenges, l'instituteur de l'endroit, avec l'intention de me documenter sur les horloges d'autrefois, me proposa de me faire visiter la vieille mécanique indiquant l'heure à l'arsenal de Morges.

Après un parcours à travers des greniers sombres et poussiéreux, des galeries en bois et des escaliers

²⁵ PAUL BISSEGER, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome VII Rolle et son district, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne, 2012, p. 182.

²⁶ Les monuments d'art, op. ci. p. 234.

peu rassurants, on entendait le tic-tac sonore de l'horloge avant de la voir.

Que de surprises m'attendaient, les plus grandes roues en bronze, fondues en quatre parts, les pignons véritables lanternes, la cage en fer forgé, mais surtout l'échappement d'un système que je n'avais jamais vu, malgré les dizaines de clochers que j'ai visités ou dans lesquels j'ai travaillé. La grande surprise fut pour la fin de ma visite, je n'avais tout d'abord par remarqué une inscription faite au burin sur une des barres de la cage: Moïse et Isaac Golay au Chenit 1774²⁷.

L'auteur fait ensuite référence à la pendule de la Tour de l'Abbaye qu'il attribue au même constructeur, alors qu'il n'en est rien²⁸.

L'article est intéressant par le nombre de précisions qu'il donne. Il comporte cependant des erreurs grossières. A cet égard on ne comprend pas comment son auteur a pu lire Moïse et Isaac Golay au Chenit, 1774, sur l'une des barres de la cage, alors qu'il y est marqué: Fait par moi Henri Golay du Chenit, 1773!

Il aurait par ailleurs été difficile que les deux frères puissent signer une pièce de leur nom alors qu'à l'époque ils étaient décédés, Isaac déjà en 1748, Moïse, en 1766.

Mais attardons-nous sur cette horloge de Morges. Par une lettre datée du 2 avril 1996, affaire traitée par M. Paul Bissegger, les archives cantonales vaudoises nous offraient les renseignements suivants:

Cette horloge provient de l'ancienne porte de ville, dite du Jaquemar, qui fermait l'extrémité méridionale (côté Genève) de la Grand-Rue à Morges. A la démolition de cette porte, en 1803, le mécanisme a été conservé par la commune, puis installé en 1845, pour le compte de l'arsenal cantonal, dans le donjon du château. L'architecte Henri Perregaux fait alors construire le cadran en molasse encore visible au haut de cette tour, la lucarne néo-gothique (pourvue d'une cloche fondue par Louis Golay, à Morges), ainsi qu'un étonnant escalier à vis, en bois, pour y accéder. Le mécanisme de l'horloge porte l'inscription: «FAIT PAR MOI HENRI GOLAI DU CHENIT, 1773», fer forgé, 48 x 85 x 95cm. Cette horloge à pendule (balancier également conservé sur place) n'est plus en fonction.

Le problème ici est que Henri ne serait pas l'un des enfants de Moïse Golay l'horloger et de Marie Meylan son épouse. Un seul Pierre Henri Golay à signaler, né en 1743, confirmé à Pâques 1759, fils d'un autre Moyse Golay né en 1698, petit-fils de Jean-Baptiste Golay. Ceci prouverait donc qu'il put y avoir plusieurs branches de la famille Golay à s'occuper de grosse horlogerie, sans doute apparentées

de quelque manière mais n'habitant pas forcément le même hameau²⁹.

Un courrier avec la ville de Morges, du 19 décembre 2017 nous donne le renseignement suivant:

Après renseignements pris auprès de notre archviste, Mme Fabienne Chatelan, ce mécanisme a été offert à la Commune par l'horloger Henri Golay en 1773.

Sincèrement nous ne voyons pas un horloger de trente ans, probablement dans une famille pas plus fortunée qu'il ne le faut, offrir un mouvement qui pourrait demander, disons-le à vue de nez, une année de travail.

C'est alors que l'on peut être en mesure de se demander si, par ce «cadeau», l'auteur de cette pendule n'achetait tout simplement pas la bourgeoisie de Morges, pour lui et pour les siens.

Cette supposition nous est suggérée par le fait qu'Elisée Golay, (né en 1750), frère de Pierre Henri Golay (né en 1743), qui était lui aussi horloger – auteur d'une pendule d'appartement fabriquée vers le milieu du XVIII^e siècle et portant sur le cadran E. Golay à Morges –, devait habiter cette ville.



Fig. 9: Mouvement de Morges, de 1773, construit par Henri Golay. Collection Château de Morges et ses musées.

²⁷ FAVJ du mercredi 30 juin 1971.

²⁸ Voir plus bas pour la description de cette horloge.

²⁹ Ces deux familles Golay, issue l'une de Moïse Golay (1650-1727 environ), l'autre de Jean Baptiste Golay (1670 environ - 5 juillet 1750), avec des descendants qui de génération en génération portent presque les mêmes prénoms, offrent une généalogie si complexe que ce que nous posons ici peut être considéré comme une approche plus que comme un document définitif. Il faudrait d'autre part, pour mieux cerner ces familles d'horlogers, effectuer un dépouillement complet des registres notariaux du Chenit déposés aux ACV, ce que nous n'avons pas la possibilité de faire dans le cadre de cette étude préliminaire.

Quant à Henri Golay, on connaît encore de lui, fabriquée vers 1781, «une bonne horloge à répétition pour la commune de Begnins»³⁰.

On découvre de plus que le fils de l'horloger Henri Golay, qui ne saurait qu'être le ci-dessus, Antoine-Louis, décédé en 1825, est attesté comme fondeur à Morges dès 1794 où il travaillera avec un frère trois ans plus tard³¹. D'autres générations poursuivront l'entreprise. On peut donc comprendre que non seulement les familles Golay du Chenit entretenaient des relations nombreuses avec La Côte, mais qu'en plus plusieurs des descendants franchirent le Mont-Tendre pour s'installer de manière définitive dans l'une ou l'autre des localités lémaniques, à Morges de manière assurée.

Cette constatation va une fois de plus à l'encontre des préjugés qui font de notre Vallée un «trou perdu» dont les habitants ne s'extrayaient qu'avec peine. Bien au contraire, nos Combiens, surtout par nécessité professionnelle, s'en allaient régulièrement dans le reste du canton pour commercer, et où souvent même, ils finissaient par s'installer. Sans parler naturellement de Genève où le nombre des Combiens à s'y transporter est considérable.



Fig. 10: La maison de feu Julien Vionnet, garde-forestier, à Derrière-la-Côte, est au premier plan, au centre. C'est là que selon Pierre Piguët, fils d'Auguste, informations transmises à l'auteur de l'article FAVJ 1971 ci-dessus, se trouvait l'atelier de grosse horlogerie des frères Golay. La maison, tout au moins en partie, daterait de 1616. Avant la fermeture de son néveau vers 1898, on pouvait voir en effet au fond de celui-ci, sur une poutre oblique de soutènement, la date de 1616 qu'encadraient deux écussons gravés portant les initiales D.G. Il s'agissait de Daniel Golay. Le quartier s'appela Chez les Golay. On le désignait auparavant Chez le Curial (grande maison du haut à droite) et Sous Chez le Curial pour les maisons du pied de la colline.

Signalons que cette activité de grosse horlogerie n'a pas dû dépasser la fin du XVIII^e siècle, alors que désormais ces mécaniques d'église de grand format nous seront toujours fournies par des «horlogers» extérieurs à la Vallée, de Gollion par exemple, mais plus encore et même exclusivement bientôt, par la Franche-Comté voisine, avec en priorité les belles productions de la maison Odobez à Morez. Et pré-

cisons encore pour tous ceux que ce type de mouvement intéresse, qu'une pendule d'église, la plus ancienne de la Vallée, existe toujours dans la Tour de l'Abbaye du Lac-de-Joux. Elle est de 1758. Elle fut construite par Berteller, maître horloger à St-Point, en Franche-Comté. Elle avait remplacé le précédent mouvement réalisé à la fin du XVII^e siècle mais malheureusement disparu dans l'incendie de la Tour du 6 au 7 août 1741.



Fig. 11: La pendule de la tour de l'Abbaye du Lac-de-Joux. Cette pendule sera entièrement restaurée par la maison Muff à 6234 Triengen à l'occasion de la restauration du dit bâtiment en 2018-2019.

Quant à cette même horloge de la Tour de l'Abbaye, on sait que Moyse et Abram Golay, père et fils, avaient visité le dit mouvement en 1764. Leur analyse est la suivante:

Nous les soussignés Moyse et Abram Golay, maîtres horlogers du Chenit, ayant été requis par l'honorable commune de l'Abbaye de nous transporter à la dite Abbaye pour faire une visite exacte, juste et fidèle de l'horloge qui a été construite par Maître Berthelet de Saint Point, Comté de Bourgogne, afin de savoir s'il a rempli la convention qu'il fit avec la dite commune le 5^e juin 1758 qui vient de nous être lue.

Nous étant transportés sur la tour où le dit horloge se trouve posé, nous avons trouvé que le corps du dit horloge, les roues, les arbres et pivots sont d'une bonne qua-

³⁰ PAUL BISSEGER, La ville de Morges (Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud), Morges, 1998, note 191 de la p. 404.

³¹ PAUL BISSEGER, La ville de Morges (Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud), Morges, 1998, p. 69.

lité et que l'établissement en est solide, par conséquent la pache³² est remplie après les réparations suivantes:

1° Il se trouve d'échappement qui n'est pas bien réglé; son mouvement par conséquent trop court, dont les palettes en sont déjà beaucoup usées.

2° Les branches qui conduisent l'aiguille doivent être plus libres.

3° Les deux détentes doivent être nettoyées pour qu'elles marchent plus facilement, afin que les deux sonneries ne partent pas ensemble, comme cela lui arrive.

4° La branche qui porte la lentille doit être réparée par un « bon » vis, qu'on puisse « racourcy ou ralongy » afin qu'il vienne à une règle parfaitement juste.

5° Les cordes des poids se trouvent trop courtes d'environ quatre bons pieds, ce qui est contraire à la coutume de tous les horlogers, puisque cela est dangereux de faire casser les poids.

C'est la déclaration que nous faisons conformément à nos connaissances et que nous trouvons telle réparation absolument nécessaire pour que la pache soit remplie dans tout son contenu, laquelle à vous expédiée à la dite commune pour s'ensuit comme par droit lui conviendra. Ainsi attestons et avons signé ce jourd'hui 4^e juin 1764³³.

C'est la déclaration que nous faisons conformément à nos connaissances, et que nous trouvons telle réparation absolument nécessaire pour que la pache soit remplie dans tout son contenu, laquelle à vous expédiée à la dite commune pour s'ensuit comme par droit lui conviendra. Ainsi attestons et avons signé ce jourd'hui 4^e juin 1764.

Moyse Golay horloger
Abraham Golay horloger

Fig. 12: Quelques lignes de la convention et signatures des maîtres.

Mais dans ce domaine de la grosse horlogerie, on peut imaginer d'autres professionnels, dont l'un, Timothée Golay, du Bas-du-Chenit sauf erreur, constructeur d'un mouvement vraiment extraordinaire.

Timothée Golay, né en 1735, établi à la fin du siècle passé au Bas du Chenit, était un habile horloger-mécanicien doublé d'un savant.

C'est dans la fabrication des horloges à poids qu'il excella. Son imagination était d'une grande fécondité; sans cesse elle lui dictait quelque nouvelle combinai-

son, quelque mécanisme secret, qu'il appliquait en dissimulant dans des objets d'un usage journalier. Dans ses voyages et par l'étude également, il s'assimila la science chronométrique et en appliqua les lois à ses ouvrages. Il était en relations avec les grands horlogers de son époque à Genève et à Paris, avec Berthoud spécialement et fit, à l'instar de ce dernier, vers 1780, une horloge à poids marchant une année. L'exécution de cette horloge est remarquable; c'est le chef-d'œuvre de ce mécanicien.

Outre son rouage d'heures spécial, ce régulateur porte un mécanisme à équation indiquant le temps vrai et le temps moyen; il est muni d'un pendule compensateur et d'un quantième perpétuel complet. Vendue une première fois 200 fr., cette horloge atteignit rapidement une valeur bien supérieure. Après cent ans de marche, elle est encore d'une exactitude suffisante pour le réglage des montres de poche. Cette pièce a été dernièrement appréciée à sa juste valeur par un collectionneur américain, qui, enthousiasmé, en a fait l'acquisition et l'a emportée, avec le portrait de son auteur, au-delà de l'Atlantique, où elle excitera encore la curiosité des connaisseurs.

Th. Golay, ce chercheur infatigable, fut victime de son ardeur au travail; son cerveau tendu par un labeur constant faillit à sa tâche et c'est dans une folie extrême qu'il termina sa carrière³⁴.

Timothée Golay était le fils d'Abraham Golay horloger, petit-fils de Moyse Golay, assesseur consistorial du Chenit. Il fut admis à la communion à Pâques 1748 et il serait né en 1731.

On le retrouve cité comme horloger dans deux listes de 1770. On ignore la date de son décès.

Il avait aussi été précédemment cité par Lucien Reymond:

C'est vers cette époque que fut fait par Timothée Golay un régulateur à équation, marchant une année avec compensation au balancier, copié sur les ouvrages de Berthoud³⁵.

Cette fameuse horloge qui marche un an sans avoir besoin d'être remontée, avait donné au docteur de l'époque, Jacques Hofstaetter³⁶ (1825-1871), homme de lettres à l'occasion, l'idée d'un roman mettant en scène le premier horloger de la Vallée, Samuel-Olivier Meylan. Mais plutôt que de lui faire construire des montres, et cela dans le but de conquérir une belle qui s'avéra au final ingrate et volage, il

³² La convention, le contrat.

³³ AHA, TH 1, 1764. Orthographe rétablie, mis à part les termes originaux.

³⁴ MARCEL PIGUET, *Histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux*, Le Sentier, 1895, p. 31-32.

³⁵ LUCIEN REYMOND, *La Vallée de Joux*, Notice, Lausanne, 1887, p. 130.

³⁶ JACQUES HOFSTAETTER, *Le premier horloger du Val de Joux*, Éditions Le Pèlerin, 1979, p. 29-32.

lui fit mettre au point un chef-d'œuvre dont les caractéristiques étaient directement copiées sur la création de Timothée Golay :

Le lendemain il se mit à l'œuvre tout de bon. Il ne pouvait arriver à son but qu'à force d'essais; mais il ne recula pas devant cette nécessité. Il transforma un morceau de laiton en roues de diverses grandeurs et fabriqua des vis avec du fil d'acier. Il avait besoin pour son horloge d'un nombre de rouages bien plus considérable que pour les horloges ordinaires; l'essentiel était de les faire marcher ensemble, ce qui ne lui suscitait pas peu d'embarras; au milieu de ses tâtonnements, il lui arrivait de faire à telle roue une dent de

trop, et à telle autre une ou deux de trop peu. Les semaines et les mois se passaient à ce travail difficile.

...

Les poids de son horloge lui donnèrent beaucoup à penser; il s'agissait de les calculer avec la plus grande exactitude. Après y avoir longtemps réfléchi, il supposa qu'un poids de trente livres serait nécessaire pour faire marcher l'horloge pendant une année entière, et l'expérience lui montra que son calcul était juste.

La fin de l'histoire? L'horloge fut achevée, la belle fut éconduite et mourut tristement dans un couvent, tandis que notre fameux horloger, désormais fort honoré dans toute la contrée, put convoler en justes noces avec une jolie cousine dont il reconnut enfin les mérites, elle aussi créatrice de beaux mouvements, mais ici dans le domaine parallèle de la boîte à musique qui fut donc connue à la Vallée avant que de disparaître pour être prolongée et magnifiée à St-Croix où elle reste bien vivace aujourd'hui encore.■

Les Charbonnières, en décembre 2017



Fig. 13: Le Bas-du-Chenit, très important au XVIII^e siècle, était constitué par de nombreuses maisons et voisinages éparés sur un grand territoire. Pour l'heure nous n'avons pas idée de l'endroit exact où résidait Timothée Golay.

Pour d'autres informations sur la Vallée de Joux, voir le site www.histoirevalleedejoux.ch

Fig. 14: Cette photo, de l'Espace horloger de la Vallée de Joux, est très intrigante. Il semble tout d'abord que l'on puisse lire le nom du constructeur dans le bas de la boîte contenant le mouvement: Timothée Golay. Cela sans que l'on sache cependant quelle est cette pendule, quelles sont ses dimensions exactes et bien entendu quelles peuvent être les caractéristiques de son mouvement. Avec encore trois autres questions: où pourrait se trouver actuellement cette pièce, qui a fait la photo et quand. Autant de questions sans réponses. Comme quoi il y a encore un long chemin à parcourir afin de connaître vraiment tous ces horlogers en gros du XVIII^e siècle à la Vallée de Joux!

